



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 3 Février 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réouverture du marché américain aux pommes et poires françaises

Plus de 10 ans après la suspension des importations de pommes et de poires françaises par les Etats-Unis, les négociations bilatérales engagées par la France ont porté leurs « fruits ». Un premier lot de pommes vient d'être exporté vers les Etats-Unis. Plusieurs expéditions de pommes et de poires doivent suivre.

Cet embargo avait été mis en place par les Etats-Unis à la suite de la détection sur les fruits d'un organisme nuisible, la mineuse cerclée, qui affecte les feuilles des arbres et est réglementé aux Etats-Unis.

A l'été 2013, le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt avait engagé des négociations bilatérales avec les autorités américaines. Il a mis en place des mesures spécifiques pour sécuriser au niveau sanitaire l'exportation de pommes et de poires comme par exemple l'inspection des cultures avant la récolte, le contrôle des fruits avant l'exportation, le traitement par le froid des fruits pendant le transport. Ces dispositions ainsi que l'audit favorable des Services de la protection des végétaux et de la quarantaine américains ont conduit à la signature d'un protocole bilatéral pendant l'été 2014 permettant de réouvrir le marché américain.

Le Ministre salue ce premier envoi de pommes françaises aux Etats-Unis qui représente un nouveau débouché important pour les opérateurs de la filière arboricole.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture